



# **Qualification, balisage et entretien du réseau d'itinéraires de randonnées de Grand Chambéry**

**Avenant n° 1 au marché F20014**

**GRAND CHAMBERY**

**DIRECTION DES FINANCES**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 47- [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr) -  @GrandChambery - [cmag-agglo.fr](http://cmag-agglo.fr)

## ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères CS82618 73026 Chambéry cedex, représentée par Monsieur Serge Tichkiewitch, vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs, dûment habilité à signer le présent avenant par délibération n° du Conseil communautaire du 10 septembre 2020,

d'une part,

## ET

L'entreprise Atémia Equipements titulaire de l'accord cadre n° F200014 "Qualification, balisage et entretien du réseau d'itinéraires de randonnées de Grand Chambéry, représentée par Monsieur Raphaël Bouju, directeur adjoint, dûment mandaté à cet effet,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

## I - Présentation de l'opération

La prestation de travaux consiste à la qualification, balisage et entretien des sentiers de randonnées. Après plusieurs mois d'exécution de cet accord cadre, le premier bilan fait ressortir le besoin d'une mise à jour du Schéma Directeur des Sentiers de Randonnées tel que défini en 2018.

Pour cette mise à jour, une concertation et animation avec les communes et acteurs du territoire suivi d'une vérification et d'un contrôle terrain, tout comme une mise à jour des tracés et des traces PX seront réalisés.

## II - Objet de l'avenant

Le présent avenant n°1 a pour objet d'intégrer dans l'accord de travaux des prestations non prévues à l'origine ainsi que les prix nouveaux associés.

### II-1 Modifications de travaux

Dans le cadre de la qualification, entretien, balisage des itinéraires de randonnée, une mise à jour du Schéma directeur des itinéraires de promenade et de randonnée est nécessaire.

### II-2 Prix nouveaux

| N° prix | Intitulé                                                                                               | Unité | Quantités<br>estimatives | Prix unitaire<br>€ HT | Montant HT |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------------|-----------------------|------------|
| 01      | <u>Organisation et animation de la concertation<br/>avec les communes et les acteurs du territoire</u> | jours | 10                       | 550                   | 5 500,00   |
| 02      | <u>Vérification et contrôle terrain</u>                                                                | jours | 4                        | 350                   | 1 400,00   |
| 03      | <u>Adaptation des tracés et mise à jour des<br/>traces GPX</u>                                         | jours | 4                        | 700                   | 2 800,00   |

### III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché s'établit comme suit :

|                                     | € HT               | TVA 20 % en €    | Total en € TTC     |
|-------------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| <b>Marché initial</b>               | 291 666,66,        | 58 333,33        | 350 000,00         |
| Avenant n°1 (plus value)            | + 9 700,00         | + 1 940,00       | + 11 640,00        |
| Moins value sur prestation Balisage | - 9 700,00         | -1 940,00        | -11 640,00         |
| <b>Nouveau montant du marché</b>    | <b>291 666,66*</b> | <b>58 333,33</b> | <b>350 000,00*</b> |

Soit une augmentation du marché de 0% du montant du marché initial + avenant n°1.

\*En effet, les prestations commandées seront intégrées dans l'enveloppe financière pluriannuelle dédiée.

Les autres clauses du marché restent inchangées.

Fait à Chambéry, le

Pour Grand Chambéry, le VP Chargé du  
Tourisme et des activités de loisirs  
Serge TICHKIEWITCH

Pour l'entreprise Atémia,  
Directeur adjoint,  
Raphaël BOUJU